



Accord d'Intéressement aux performances de l'établissement de Guyancourt (2014-2015-2016)

Avenant 2015

Sections RENAULT du syndicat SM-TE

Syndicat de la Métallurgie Travaillons Ensemble

Nouvelle série N° 24

9 juillet 2015

1 avenue du Golf 78084 GUYANCOURT API : FR TCR LOG 0 52 fax : 01.76.86.90.90 sm-te.guyancourt@renault.com
www.travaillonsensemble.org tél : 06.98.05.13.80 sm-te@travaillonsensemble.org

syndicat libre et indépendant car non confédéré et financé uniquement par les adhérents

ENCORE UN AVENANT SIGNÉ EN CATIMINI PAR LA CFE-CGC ET LA CFDT

La Direction de l'établissement de Guyancourt et les organisations syndicales CFDT et CFE-CGC signent le 18 juin 2014 un accord d'intéressement « Etablissement » aux performances applicable pour les années 2014, 2015 et 2016. Cet accord met en place 7 critères dont leurs réalisations déterminent le calcul de la prime d'intéressement.

Par « Flash info social » du 6 juillet, la Direction de Guyancourt vient d'informer l'ensemble des salariés que les mêmes organisations syndicales ont signé un avenant le 18 juin 2015.

Le syndicat SM-TE dénonce :

- Des critères sévérés pour les salariés.** Ce qui veut dire qu'à résultats identiques 2015/2014, le montant de la prime sera diminué. Exemple : consommation du nombre moyen de jours des comptes transitoires (engagement 2015 : 10 jours au lieu de 3 en 2014 pour une cible de 12 jours au lieu de 5).
- Une signature le 18 juin 2015 et une annonce retardée au 6 juillet.** Déjà la moitié de l'année écoulée ce qui ne laissera que 4 mois de réalisation !
- Le mutisme des signataires CFE-CGC et CFDT.** Ont-ils honte de ce qu'ils font peser sur les salariés ?
- L'allégeance à la Direction des syndicats majoritaires** qui ne savent rien lui refuser et leur abandon des salariés qu'ils sont censés représenter et défendre. La non signature de l'avenant ne mettait pas en cause l'accord d'intéressement et garantissait le montant de la prime sans rajouter de la pression sur les salariés qui n'en ont vraiment pas besoin.

« Travaillons ensemble » pour reprendre le contrôle des institutions représentatives du personnel. C'est urgent !

Donnez-vous les moyens d'agir : rejoignez le syndicat SM-TE

Pour engager des actions, vous représenter et défendre vos droits, le syndicat SM-TE invite les salariés à le rejoindre en devenant membre. Tant les « Renault » que les « prestataires » (salariés les plus fragiles).

Selon ses statuts (ART. 4 : Le syndicat affirme le principe de l'indépendance syndicale et prohibe tout financement d'origine patronale ou politique) et la volonté de ses dirigeants, le syndicat SM-TE est libre et indépendant parce que financé uniquement par les adhérents, libre et indépendant parce que non confédéré.

Bulletin d'adhésion : http://www.travaillonsensemble.org/d90-adhesion/images/Fiche_adhesion_SM-TE.pdf